

Action de formation : Bilan de compétences

Organisée par : FACEI - 51 Boulevard de Valmy – 59650 Villeneuve d’Ascq

Intervenant : Christèle Fourcroy – CoDirigeante – Psychologue du travail - 30 ans d’expérience

Lieu de la formation : dans les locaux de FACEI - 51 Boulevard de Valmy – 59650 Villeneuve d’Ascq 2eme étage, ou en distanciel.

Durée et déroulé :

- ♦ Calendrier prévisionnel des séances à définir avec le participant.
- ♦ Bilan adaptable à la demande, pour un maximum de 24h.
- ♦ Rendez-vous individuels sur la base de 2h30 en moyenne.

Prérequis : Cette action ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs généraux

- Identifier les points forts de son parcours et de ses compétences.
- Renforcer ses ressources et ses réseaux pour obtenir informations et conseils dans son orientation.
- Maîtriser des outils et des méthodes nécessaires à la réalisation des étapes de son projet.

Programme

⇒ **Phase préliminaire**

- ♦ Définition des attentes, des besoins.
- ♦ Validation de l’engagement dans la démarche et du volontariat.
- ♦ Présentation des conditions de déroulement, des méthodes et techniques mises en œuvre.
- ♦ Définition du calendrier de réalisation.

⇒ **Phase d’investigation**

- ♦ Analyse du parcours, des valeurs, intérêts, aspirations, motivations personnelles et professionnelles.
- ♦ Analyse des missions professionnelles, des acquis de l’expérience, des savoirs, savoir-faire, savoir-être.
- ♦ Tests d’aide à l’orientation et au repérage de choix professionnels.
- ♦ Questionnaires d’identification des facteurs de personnalité et élaboration du profil.
- ♦ Evaluation spécifique d’aptitudes complémentaires (selon besoins).
- ♦ Etude de la transférabilité des compétences et des possibilités d’évolution au regard du (des) projet(s).
- ♦ Synthèse des difficultés et des atouts, développement des orientations stratégiques à mettre en œuvre.
- ♦ Choix des opportunités et des voies professionnelles retenues, éventuels projets de formation les mieux adaptés aux besoins.

La durée et le contenu de cette phase varient selon les besoins et les attentes du bénéficiaire.

⇒ **Phase de conclusion**

- ♦ Priorisation, planification des principales étapes du plan d’action.
- ♦ Mesurer la visibilité à court / moyen, et long termes.
- ♦ Restitution finale écrite avec remise des résultats détaillés du bilan sous forme de dossier de synthèse.

⇒ **Suivi à 6 mois**

- ♦ Point sur la mise en œuvre des préconisations.
- ♦ Recherches de solutions aux éventuelles contraintes survenues.

Modalités pédagogiques

- ♦ Parcours par objectifs.
- ♦ Une démarche de valorisation du parcours personnel et professionnel.
- ♦ Alternance de méthodes de coaching, d'entretiens d'explicitation et de tests (métiers, personnalité...).
- ♦ Intervention uniquement en face à face individuel durant toute la durée du bilan.
- ♦ Possibilité d'alterner présentiel et distanciel.
- ♦ Souplesse d'adaptation avec des horaires adaptables à votre organisation.

Méthodologie

- a) Alternance de méthodes d'investigations, d'entretiens d'explicitation et de tests (métiers, personnalité...).
- b) Les dates de rendez-vous sont généralement planifiées au démarrage pour la totalité des rencontres, éventuellement à la fin d'une séquence pour la séance suivante.
- c) Les entretiens se déroulent en face à face, en visio ou par téléphone, selon les accords choisis entre parties.
- d) Dans le cadre d'une intervention exceptionnelle hors séances programmées, celle-ci aurait lieu soit par e-mail soit par téléphone. L'intervenant s'engage à tout mettre en œuvre pour fournir une réponse rapide et circonstanciée à la demande ainsi faite. Toutefois, il se réserve le droit de ne donner de réponse que lors de la séance de travail suivante soit si son emploi du temps ne lui permet pas de répondre dans un délai inférieur, soit si la question appelle des demandes de précisions complémentaires ou si elle exige une réponse ne pouvant être incluse dans le cadre limité d'une intervention exceptionnelle.
- e) FACEI s'engage à fournir à la fin de l'action tous les éléments contractuels : questionnaire de satisfaction, états de présence, attestation de réalisation, résultats des tests et plan d'action (calendrier, étapes...) repris dans la synthèse finale confidentielle conformément au cadre légal.

Délais d'accès

Lors d'une prise en charge par l'employeur via le plan de formation de l'entreprise ou un OPCO : la date de démarrage sera à envisager selon les délais de traitement de l'employeur ou de l'organisme paritaire, et après signature du devis et/ou de la commande.

Pour les prestations relevant d'une prise en charge individuel : selon les modalités de financement et le temps de retour des documents complétés par le bénéficiaire.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

Positionnement : L'analyse de la demande et des besoins est réalisée en amont avec le bénéficiaire, lors de l'entretien antérieur à la phase de démarrage.

Evaluation finale : Via un questionnaire de satisfaction.

Situation du bénéficiaire :

Dans le cas où l'action se déroule au sein des locaux de FACEI, la personne participante est placée sous l'autorité de FACEI et est tenue de respecter le règlement intérieur affiché sur site et les horaires applicables dans l'organisme. Si l'action se déroule sur un site externe ou sur le site de l'entreprise pour les salariés, le/la bénéficiaire est soumis au respect du règlement intérieur de celle-ci.

Moyens techniques :

- ♦ Une salle de 25m2 et un bureau de 10 m2 (ordinateurs, imprimante, scan, téléphonie...).
- ♦ Bases documentaires diversifiées (référentiels de compétences, analyses métiers, études de marché...)
- ♦ Batterie de tests diversifiée :
 - Personnalité : Préférences cérébrales selon Hermann, modèle DISC, profil manager selon le modèle de Hersey et Blanchard...
 - Orientation, Intérêts professionnels, Transférabilité de compétences (Typologie de Holland IRMR et profil RIASEC, plateforme en ligne...)
 - Bilans auto évaluatifs sur les savoir-faire et savoir-être, les motivations (Grille des « Talents », Courbe de vie...)
 - Evaluations spécifiques d'aptitudes selon besoins éventuellement identifiés en séance.
 - Etudes de documentations et de référentiels avec une guidance dans l'utilisation des supports papier ou numériques.

Cadre déontologique et Confidentialité :

La neutralité et la confidentialité des échanges sont garanties, via une éthique professionnelle reconnue.

L'intervenant s'assure du consentement du bénéficiaire à la démarche.

Il a recours durant son intervention à des méthodes et des techniques fiables et validées.

Il est expressément convenu que toute information relative aux méthodes, procédures, procédés techniques ou autre ou toute autre information communiquée entre les parties dans le cadre du présent contrat est considérée comme confidentielle par les deux parties et ne pourra être communiquée à des tiers.

Chacune des parties s'interdit d'exploiter pour son compte directement ou indirectement des informations confidentielles reçues de l'autre partie.

Les parties soussignées garantissent le respect de ces obligations par toute autre personne dont elles sont responsables, et par leur personnel et/ou mandataires en cas d'intervention en milieu professionnel.

Taux de satisfaction :

100% « Très satisfaits »

Taux de réalisation des projets définis durant le bilan de compétences, pour les personnes ayant répondu au suivi à 6 mois : 86% (Chiffres 2025).

Traitement des données personnelles :

Les parties se conforment au règlement général sur la protection des données (RGPD – règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016).

Elles collaboreront de bonne foi à cette fin, dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

Conditions générales de vente

Le client reconnaît, lors de l'engagement de sa signature, avoir lu par ailleurs les conditions générales de vente consultables sur le site internet de FACEI www.facei.fr et les accepter sans réserve.

Accessibilité aux personnes handicapées : toute personne en situation de handicap est invitée à le préciser afin d'étudier ensemble les différentes possibilités d'aménagement. Contact : Christèle Fourcroy – Tél. :

06.70.87.58.56. – Mel : contact@facei.fr. Codirigeante FACEI et Référente handicap.

FACEI vous remercie de votre confiance.